

Fiche de Données de Sécurité RELEVI WC BLU POWER JAVEL



Fiche du 4/3/2020, révision 1
Conforme au Règlement (EC) No. 830/2015

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Dénomination commercial: RELEVI WC BLU POWER JAVEL
Code commercial: 6264

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage recommandé :
Détergent pour wc pour usage domestique

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur:
RE.LE.VI. S.p.A. - Via Postumia n.1- 46040 RODIGO Mantova - Italia
Phone +39.0376.684011 - FAX +39.0376.658076
www.relevi.it - info@relevi.it

Personne chargée de la fiche de données de sécurité:
sds@relevi.it

1.4. Numéro d'appel d'urgence

numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59 (24 heures sur 24 et 7 jours sur 7)
Société: +39 0376 780632 (24 / 24h - 7 / 7d - italien / anglais)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Critères Règlement CE 1272/2008 (CLP) :

- ⚠ Attention, Skin Irrit. 2, Provoque une irritation cutanée.
- ⚠ Danger, Eye Dam. 1, Provoque de graves lésions des yeux.
- ⚠ Aquatic Chronic 2, Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Effets physico-chimiques nocifs sur la santé humaine et l'environnement :
Aucun autre danger

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger:



Danger

Mentions de danger:

- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H318 Provoque de graves lésions des yeux.
- H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence:

- P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
- P102 Tenir hors de portée des enfants.
- P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.
- P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
- P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale.

Qualité spéciale:



Fiche de Données de Sécurité RELEVI WC BLU POWER JAVEL

EUH206 Attention! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore).
Contient

acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium
acides sulfoniques, C14-C16 hydroxycane, C14-C16 alcène, sels de sodium

Ce produit n'est pas destiné à désinfecter

Composition - Reg (CE) n ° 648/2004

Contient:

agents de surface anioniques

30 % et plus

agents de blanchiment chlorés

moins de 5 %

Le produit contient également :

Parfums

Allergènes :

COUMARIN

Agents conservateurs:

BENZISOTHIAZOLINONE

Dispositions particulières conformément à l'Annexe XVII de REACH et ses amendements successifs:

Aucune

2.3. Autres dangers

Substances vPvB: Aucune - Substances PBT: Aucune

Autres dangers:

Aucun autre danger

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

N.A.

3.2. Mélanges

Composants dangereux aux termes du Règlement CLP et classification relative :

| Qté | Nom | Numéro d'identif. | Classification |
|-----------------|---|---|--|
| >= 30% - < 40% | acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium | CAS: 68411-30-3 EC: 270-115-0 REACH No.: 01-2119489428-22 | <ul style="list-style-type: none"> ⚠ 3.1/4/Oral Acute Tox. 4 H302 ⚠ 4.1/C3 Aquatic Chronic 3 H412 ⚠ 3.2/2 Skin Irrit. 2 H315 ⚠ 3.3/1 Eye Dam. 1 H318 |
| >= 7.5% - < 10% | acides sulfoniques, C14-C16 hydroxycane, C14-C16 alcène, sels de sodium | CAS: 68439-57-6 EC: 931-534-0 REACH No.: 01-2119513401-57 | <ul style="list-style-type: none"> ⚠ 3.2/2 Skin Irrit. 2 H315 ⚠ 3.3/1 Eye Dam. 1 H318 |
| >= 2.5% - < 5% | sel de sodium de l'acide dichloroisocyanurique dihydraté | CAS: 51580-86-0 EC: 220-767-7 REACH No.: 01-2119489371-33 | <ul style="list-style-type: none"> ⚠ 2.1/2 Ox. Sol. 2 H272 ⚠ 3.3/2 Eye Irrit. 2 H319 ⚠ 3.8/3 STOT SE 3 H335 ⚠ 4.1/A1 Aquatic Acute 1 H400 ⚠ 4.1/C1 Aquatic Chronic 1 H410 ⚠ 3.1/4/Oral Acute Tox. 4 H302 EUH031 |
| < 0.1% | 1,2-benzisothiazolin-3-one | Numéro Index: 613-088-00-6 CAS: 2634-33-5 EC: 220-120-9 | <ul style="list-style-type: none"> ⚠ 3.1/4/Oral Acute Tox. 4 H302 ⚠ 3.2/2 Skin Irrit. 2 H315 ⚠ 3.4.2/1 Skin Sens. 1 H317 ⚠ 3.3/1 Eye Dam. 1 H318 ⚠ 4.1/A1 Aquatic Acute 1 H400 ⚠ 4.1/C2 Aquatic Chronic 2 H411 |





Fiche de Données de Sécurité

RELEVI WC BLU POWER JAVEL

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

En cas de contact avec la peau :

Enlever immédiatement les vêtements contaminés.

CONSULTER IMMEDIATEMENT UN MEDECIN.

Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les éliminer de manière sûre.

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau abondante et au savon.

En cas de contact avec les yeux :

En cas de contact avec les yeux, les rincer à l'eau pendant un intervalle de temps adéquat et en tenant les paupières ouvertes, puis consulter immédiatement un ophtalmologue.

Protéger l'œil indemne.

En cas d'ingestion :

Ne faire vomir en aucun cas. CONSULTER IMMEDIATEMENT UN MEDECIN.

En cas d'inhalation :

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au chaud et au repos.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas d'incident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (lui montrer, si possible, les instructions pour l'utilisation ou la fiche de sécurité).

Traitement :

Aucun

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés :

Eau.

Dioxyde de carbone (CO₂).

Moyens d'extinction qui ne doivent pas être utilisés pour des raisons de sécurité :

Aucun en particulier.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Ne pas inhaler les gaz produits par l'explosion et la combustion.

La combustion produit de la fumée lourde.

5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser des appareils respiratoires adaptés.

Recueillir séparément l'eau contaminée utilisée pour éteindre l'incendie. Ne pas la déverser dans le réseau des eaux usées.

Si cela est faisable d'un point de vue de la sécurité, déplacer de la zone de danger immédiat les conteneurs non endommagés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter les dispositifs de protection individuelle.

Emmener les personnes en lieu sûr.

Consulter les mesures de protection exposées aux points 7 et 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher la pénétration dans le sol/sous-sol. Empêcher l'écoulement dans les eaux superficielles ou dans le réseau des eaux usées.

Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

En cas de fuite de gaz ou de pénétration dans les cours d'eau, le sol ou le système d'évacuation d'eau, informer les





Fiche de Données de Sécurité

RELEVI WC BLU POWER JAVEL

autorités responsables.
Matériel adapté à la collecte : matériel absorbant, organique, sable.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Laver à l'eau abondante.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir également les paragraphes 8 et 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau et les yeux, l'inhalation de vapeurs et brouillards.
Ne pas utiliser de conteneurs vides avant qu'ils n'aient été nettoyés.
Avant les opérations de transfert, s'assurer que les conteneurs ne contiennent pas de matériaux incompatibles résiduels.
Les vêtements contaminés doivent être remplacés avant d'accéder aux zones de repas.
Ne pas manger et ne pas boire pendant le travail.
Voir également le paragraphe 8 pour les dispositifs de protection recommandés.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Aucun en particulier
Tenir loin de la nourriture, des boissons et aliments pour animaux.
Matières incompatibles:
Aucune en particulier.
Indication pour les locaux:
Locaux correctement aérés.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune utilisation particulière

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Aucune limite d'exposition professionnelle disponibles

Valeurs limites d'exposition DNEL

acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium - CAS: 68411-30-3
Travailleur industriel: 170 mg/kg - Consommateur: 85 mg/kg - Exposition: Cutanée humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques
Travailleur industriel: 12 mg/m³ - Consommateur: 3 mg/m³ - Exposition: Inhalation humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques
Consommateur: 0.85 mg/kg - Exposition: Orale humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques
acides sulfoniques, C14-C16 hydroxycane, C14-C16 alcène, sels de sodium - CAS: 68439-57-6
Travailleur professionnel: 2158.33 mg/kg - Consommateur: 1295 mg/kg - Exposition: Cutanée humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques
Travailleur professionnel: 152.22 mg/m³ - Consommateur: 45.04 mg/m³ - Exposition: Inhalation humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques
Travailleur professionnel: 12.95 mg/kg - Exposition: Orale humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques
sel de sodium de l'acide dichloroisocyanurique dihydraté - CAS: 51580-86-0
Travailleur professionnel: 8.11 mg/m³ - Consommateur: 1.99 mg/m³ - Exposition: Inhalation humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques
Travailleur professionnel: 2.3 mg/kg - Consommateur: 1.15 mg/kg - Exposition: Cutanée humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques
Consommateur: 1.15 mg/kg - Fréquence: Long terme, effets systémiques

Valeurs limites d'exposition PNEC

acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium - CAS: 68411-30-3
Cible: Eau douce - valeur: 0.268 mg/l
Cible: Eau marine - valeur: 0.0268 mg/l
Cible: usine de traitement des eaux usées - valeur: 3.43 mg/l
Cible: Sédiments d'eau douce - valeur: 8.1 mg/kg
acides sulfoniques, C14-C16 hydroxycane, C14-C16 alcène, sels de sodium - CAS: 68439-57-6

6264/1

Page n. 4 de 11





Fiche de Données de Sécurité

RELEVI WC BLU POWER JAVEL

Cible: Eau douce - valeur: 0.024 mg/l
 Cible: Eau marine - valeur: 0.0024 mg/l
 Cible: Sédiments d'eau douce - valeur: 0.767 mg/kg
 Cible: Sédiments d'eau marine - valeur: 0.0767 mg/kg
 Cible: Micro-organismes dans les traitements des eaux usées - valeur: 4 mg/l
 sel de sodium de l'acide dichloroisocyanurique dihydraté - CAS: 51580-86-0
 Cible: Eau marine - valeur: 1.52 mg/l
 Cible: Eau douce - valeur: 0.00017 mg/l
 Cible: Sol (agricole) - valeur: 0.756 mg/kg
 Cible: Sédiments d'eau douce - valeur: 7.56 mg/kg
 Cible: usine de traitement des eaux usées - valeur: 0.59 mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection des yeux:

Utiliser des visières de sécurité fermées, ne pas utiliser de lentilles oculaires.

Protection de la peau:

Porter des vêtements qui garantissent une protection totale pour la peau, par ex. en coton, caoutchouc, PVC ou viton.

Protection des mains:

Utiliser des gants de protection qui garantissent une protection totale, par ex. en PVC, néoprène ou caoutchouc.

Protection respiratoire:

N'est pas nécessaire en cas d'utilisation normale.

Risques thermiques :

Aucun

Contrôles de l'exposition environnementale :

Aucun

Contrôles techniques appropriés

Aucun

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| Propriétés | valeur | Méthode : | Notations: |
|--|-----------------|-----------|------------|
| Aspect: | Solide | -- | -- |
| couleur: | Blanc-Bleu | -- | -- |
| Odeur: | Javellisant-Pin | -- | -- |
| Seuil d'odeur : | Pas disponible | -- | -- |
| pH (sol. 1%) section bleue: | 7.0± 2.0 | -- | -- |
| pH (sol. 1%) section blanche: | 6.5± 1.5 | -- | -- |
| Point de fusion/congélation: | Pas disponible | -- | -- |
| Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition: | Pas disponible | -- | -- |
| Point éclair: | Pas disponible | -- | -- |
| Vitesse d'évaporation : | Pas disponible | -- | -- |
| Inflammabilité (solide, gaz): | Pas inflammable | -- | -- |
| Limite supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosion : | Pas disponible | -- | -- |
| Pression de vapeur: | Pas disponible | -- | -- |

6264/1

Page n. 5 de 11





Fiche de Données de Sécurité

RELEVI WC BLU POWER JAVEL

| | | | |
|--|----------------|----|----|
| Densité des vapeurs: | Pas disponible | -- | -- |
| Densité relative: | Pas disponible | -- | -- |
| Hydrosolubilité: | Soluble | -- | -- |
| Solubilité dans l'huile : | Pas disponible | -- | -- |
| Coefficient de partage (n-octanol/ eau): | Pas disponible | -- | -- |
| Température d'auto-inflammabilité : | Pas disponible | -- | -- |
| Température de décomposition: | Pas disponible | -- | -- |
| Viscosité: | Pas disponible | -- | -- |
| Propriétés explosives: | Pas disponible | -- | -- |
| Propriétés comburantes: | Pas disponible | -- | -- |

9.2. Autres informations

| Propriétés | valeur | Méthode : | Notations: |
|---|----------------|-----------|------------|
| Miscibilité: | Pas disponible | -- | -- |
| Liposolubilité: | Pas disponible | -- | -- |
| Conductibilité: | Pas disponible | -- | -- |
| Propriétés caractéristiques des groupes de substances | N.A. | -- | -- |

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stable en conditions normales

10.2. Stabilité chimique

Stable en conditions normales

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun

10.4. Conditions à éviter

Stable dans des conditions normales.

10.5. Matières incompatibles

Aucune en particulier.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

6264/1

Page n. 6 de 11





Fiche de Données de Sécurité

RELEVI WC BLU POWER JAVEL

Informations toxicologiques sur le produit :

RELEVI WC BLU POWER JAVEL

- a) toxicité aiguë
 - Non classé
 - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- b) corrosion cutanée/irritation cutanée
 - Le produit est classé: Skin Irrit. 2 H315
- c) lésions oculaires graves/irritation oculaire
 - Le produit est classé: Eye Dam. 1 H318
- d) sensibilisation respiratoire ou cutanée
 - Non classé
 - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- e) mutagénicité sur les cellules germinales
 - Non classé
 - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- f) cancérogénicité
 - Non classé
 - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- g) toxicité pour la reproduction
 - Non classé
 - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- h) toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique
 - Non classé
 - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- i) toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée
 - Non classé
 - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- j) danger par aspiration
 - Non classé
 - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations toxicologiques sur les substances principales se trouvant dans le produit :

acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium - CAS: 68411-30-3

- a) toxicité aiguë:
 - Test: LD50 - Voie: Peau - Espèces: Rat > 2000 mg/kg
 - Test: LD50 - Voie: Orale - Espèces: Rat = 1080 mg/kg
 - d) sensibilisation respiratoire ou cutanée:
 - Test: Sensibilisation de la peau - Voie: Peau - Espèces: GUINEA PIG Négatif
 - e) mutagénicité sur les cellules germinales:
 - Test: OECD476 - Espèces: Bactéries génériques Négatif
- acides sulfoniques, C14-C16 hydroxycane, C14-C16 alcène, sels de sodium - CAS: 68439-57-6
- a) toxicité aiguë:
 - Test: LC50 - Voie: Inhalation - Espèces: Rat > 52 mg/l - Durée: 4h
 - Test: LD50 - Voie: Peau - Espèces: Lapin > 6300 mg/kg
 - Test: LD50 - Voie: Orale - Espèces: Rat = 2079 mg/kg
- sel de sodium de l'acide dichloroisocyanurique dihydraté - CAS: 51580-86-0
- a) toxicité aiguë:
 - Test: LD50 - Voie: Orale - Espèces: Rat = 1671 mg/kg
 - Test: LD50 - Voie: Peau - Espèces: Rat > 5000 mg/kg
 - Test: LC50 - Voie: Inhalation - Espèces: Rat > 0.27 mg/l - Durée: 8h
- 1,2-benzisothiazolin-3-one - CAS: 2634-33-5
- a) toxicité aiguë:
 - Test: LD50 - Voie: Orale - Espèces: Rat = 670 mg/kg
 - Test: LD50 - Voie: Peau - Espèces: Rat > 5000 mg/kg
 - b) corrosion cutanée/irritation cutanée:
 - Test: OECD4014 - Voie: Peau - Espèces: Lapin Positif
 - d) sensibilisation respiratoire ou cutanée:
 - Voie: Peau - Espèces: GUINEA PIG Positif

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Utiliser le produit rationnellement en évitant de le disperser dans la nature.

12.1. Toxicité

RELEVI WC BLU POWER JAVEL

Le produit est classé: Aquatic Chronic 2 - H411

acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium - CAS: 68411-30-3

- a) Toxicité aquatique aiguë:





Fiche de Données de Sécurité

RELEVI WC BLU POWER JAVEL

Point final: EC50 - Espèces: Daphnie = 2.9 mg/l - Durée h: 48
 Point final: LC50 - Espèces: Poissons = 1.67 mg/l - Durée h: 96

b) Toxicité aquatique chronique:

Point final: NOEC - Espèces: Algues = 3.1 mg/l - Durée h: 360
 Point final: NOEC - Espèces: Daphnie = 1.41 mg/l - Durée h: 540
 Point final: NOEC - Espèces: Poissons = 0.23 mg/l - Durée h: 672

acides sulfoniques, C14-C16 hydroxycane, C14-C16 alcène, sels de sodium - CAS: 68439-57-6

a) Toxicité aquatique aiguë:

Point final: EC50 - Espèces: Daphnie = 4.53 mg/l - Durée h: 48 - Remarques: OECD 202 Daphnia sp. - Acute Immobilisation Test

Point final: EC50 - Espèces: Algues = 5.2 mg/l - Durée h: 72 - Remarques: ISO 10253:2006

Point final: LC50 - Espèces: Poissons = 4.2 mg/l - Durée h: 96

b) Toxicité aquatique chronique:

Point final: NOEC - Espèces: Daphnie = 6.3 mg/l - Remarques: OECD 211 Daphnia Magna - Reproduction Test

Point final: NOEC - Espèces: Algues = 3.2 mg/l - Durée h: 72 - Remarques: ISO 10253:2006

sel de sodium de l'acide dichloroisocyanurique dihydraté - CAS: 51580-86-0

a) Toxicité aquatique aiguë:

Point final: LC50 - Espèces: 19126.Iepomis = 0.23 mg/l - Durée h: 96

Point final: LC50 - Espèces: 19126.Dapnia = 0.17 mg/l - Durée h: 48

Point final: LC50 - Espèces: 19126.Menidia = 1.21 mg/l - Durée h: 96

Point final: LC50 - Espèces: 19126.Mysidopsis = 1.65 mg/l - Durée h: 96

1,2-benzisothiazolin-3-one - CAS: 2634-33-5

a) Toxicité aquatique aiguë:

Point final: EC50 - Espèces: Daphnie = 3.7 mg/l - Durée h: 48

12.2. Persistance et dégradabilité

acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium - CAS: 68411-30-3

Biodégradabilité: Rapidement dégradable - Test: BIODG06 - Durée: 28GG - %: 85 - Remarques: OECD 301B Ready biodegradability

sel de sodium de l'acide dichloroisocyanurique dihydraté - CAS: 51580-86-0

Biodégradabilité: Rapidement dégradable

1,2-benzisothiazolin-3-one - CAS: 2634-33-5

Biodégradabilité: Rapidement dégradable - Test: BIODG06 - Durée: 28GG - %: 100 - Remarques: OECD 301B Ready Biodegradability

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité définis dans le règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium - CAS: 68411-30-3

Bioaccumulation: .2 - Test: Kow - Coefficient de partition 3.32

sel de sodium de l'acide dichloroisocyanurique dihydraté - CAS: 51580-86-0

Bioaccumulation: Pas bioaccumulable

1,2-benzisothiazolin-3-one - CAS: 2634-33-5

Bioaccumulation: .2 - Test: Kow - Coefficient de partition 1.3

12.4. Mobilité dans le sol

N.A.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Substances vPvB: Aucune - Substances PBT: Aucune

12.6. Autres effets néfastes

pas disponible

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Récupérer si possible. Envoyer à des usines de traitement autorisées ou à l'incinération dans des conditions contrôlées. Opérer en respectant les dispositions locales et nationales en vigueur.





Fiche de Données de Sécurité RELEVI WC BLU POWER JAVEL

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport



14.1. Numéro ONU

| | |
|-----------------|------|
| ADR-UN Number: | 3077 |
| IATA-UN Number: | 3077 |
| IMDG-UN Number: | 3077 |

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

| | |
|---------------------|---|
| ADR-Shipping Name: | 3077.3077-III (sel de sodium de l'acide dichloroisocyanurique dihydraté, 2,4-diméthylcyclohex-3-ène-1-carbaldéhyde) |
| IATA-Shipping Name: | 3077.3077-III (sel de sodium de l'acide dichloroisocyanurique dihydraté, 2,4-diméthylcyclohex-3-ène-1-carbaldéhyde) |
| IMDG-Shipping Name: | 3077.3077-III (sel de sodium de l'acide dichloroisocyanurique dihydraté, 2,4-diméthylcyclohex-3-ène-1-carbaldéhyde) |

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

| | |
|---|----|
| ADR-Class: | 9 |
| ADR - Numéro d'identification du danger : | 90 |
| IATA-Class: | 9 |
| IATA-Label: | 9 |
| IMDG-Class: | 9 |

14.4. Groupe d'emballage

| | |
|---------------------|-----|
| ADR-Packing Group: | III |
| IATA-Packing group: | III |
| IMDG-Packing group: | III |

14.5. Dangers pour l'environnement

| | |
|---------------------------------|--|
| ADR-Polluant environnemental: | Oui |
| IMDG-Marine pollutant: | Marine Pollutant |
| Most important toxic component: | sel de sodium de l'acide dichloroisocyanurique dihydraté |

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

| | |
|--|--------------------|
| ADR-Subsidiary risks: | - |
| ADR-S.P.: | 274 335 375 601 |
| ADR-Catégorie de transport (Code de restriction en tunnels): | 3 (-) |
| IATA-Passenger Aircraft: | 956 |
| IATA-Subsidiary risks: | - |
| IATA-Cargo Aircraft: | 956 |
| IATA-S.P.: | A97 A158 A179 A197 |
| IATA-ERG: | 9L |
| IMDG-EmS: | F-A , S-F |
| IMDG-Subsidiary risks: | - |
| IMDG-Stowage and handling: | Category A SW23 |
| IMDG-Segregation: | - |

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

N.A.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Dir. 98/24/CE (Risques dérivant d'agents chimiques pendant le travail)
 Dir. 2000/39/CE (Limites d'exposition professionnelle)
 Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)
 Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)





Fiche de Données de Sécurité

RELEVI WC BLU POWER JAVEL

Règlement (CE) n° 790/2009 (ATP 1 CLP) et (EU) n° 758/2013
 Règlement (UE) 2015/830
 Règlement (EU) n° 286/2011 (ATP 2 CLP)
 Règlement (EU) n° 618/2012 (ATP 3 CLP)
 Règlement (EU) n° 487/2013 (ATP 4 CLP)
 Règlement (EU) n° 944/2013 (ATP 5 CLP)
 Règlement (EU) n° 605/2014 (ATP 6 CLP)
 Règlement (EU) n° 2015/1221 (ATP 7 CLP)
 Règlement (EU) n° 2016/918 (ATP 8 CLP)
 Règlement (EU) n° 2016/1179 (ATP 9 CLP)
 Règlement (EU) n° 2017/776 (ATP 10 CLP)
 Règlement (EU) n° 2018/699 (ATP 11 CLP)

Restrictions liées au produit ou aux substances contenues conformément à l'Annexe XVII de la Réglementation (CE) 1907/2006 (REACH) et ses modifications successives:

Restrictions liées au produit:

Restriction 40

Restrictions liées aux substances contenues:

Aucune restriction.

Se référer aux normes suivantes lorsqu'elles sont applicables:

Directive 2012/18/EU (Seveso III)

Règlement (CE) no 648/2004 (détergents).

Dir. 2004/42/CE (Directive COV)

Dispositions relatives aux directive EU 2012/18 (Seveso III):

Catégorie Seveso III conformément à l'Annexe 1, partie 1
 le produit appartient à la catégorie: E2

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour le mélange
 Substances pour lesquelles une évaluation de la sécurité chimique a été effectuée :
 acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte des phrases cités sous l'en-tête 3:

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H272 Peut aggraver un incendie; comburant.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH031 Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

| Classe de danger et catégorie de danger | Code | Description |
|---|------------|--|
| Ox. Sol. 2 | 2.14/2 | Matière solide comburante, Catégorie 2 |
| Acute Tox. 4 | 3.1/4/Oral | Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 4 |
| Skin Irrit. 2 | 3.2/2 | Irritation cutanée, Catégorie 2 |
| Eye Dam. 1 | 3.3/1 | Lésions oculaires graves, Catégorie 1 |
| Eye Irrit. 2 | 3.3/2 | Irritation oculaire, Catégorie 2 |
| Skin Sens. 1 | 3.4.2/1 | Sensibilisation cutanée, Catégorie 1 |
| STOT SE 3 | 3.8/3 | Toxicité spécifique pour certains organes cibles —Exposition unique STOT un., Catégorie 3 |





Fiche de Données de Sécurité

RELEVI WC BLU POWER JAVEL

| | | |
|-------------------|--------|---|
| Aquatic Acute 1 | 4.1/A1 | Danger aigu pour le milieu aquatique, Catégorie 1 |
| Aquatic Chronic 1 | 4.1/C1 | Danger chronique (à long terme) pour le milieu aquatique, Catégorie 1 |
| Aquatic Chronic 2 | 4.1/C2 | Danger chronique (à long terme) pour le milieu aquatique, Catégorie 2 |
| Aquatic Chronic 3 | 4.1/C3 | Danger chronique (à long terme) pour le milieu aquatique, Catégorie 3 |

Classification et procédure utilisées pour établir la classification des mélanges conformément au règlement (CE) 1272/2008 [CLP]:

| Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 | Méthode de classification |
|--|---------------------------|
| Skin Irrit. 2, H315 | Méthode de calcul |
| Eye Dam. 1, H318 | Méthode de calcul |
| Aquatic Chronic 2, H411 | Méthode de calcul |

Ce document a été préparé par une personne compétente qui a été formée de façon appropriée.

Principales sources bibliographiques:

ECDIN - Environmental Chemicals Data and Information Network - Joint Research Centre, Commission of the European Communities

SAX's DANGEROUS PROPERTIES OF INDUSTRIAL MATERIALS - Eight Edition - Van Nostrand Reinold

Les informations contenues se basent sur nos connaissances à la date reportée ci-dessus. Elles se réfèrent uniquement au produit indiqué et ne constituent pas de garantie d'une qualité particulière.

L'utilisateur doit s'assurer de la conformité et du caractère complet de ces informations par rapport à l'utilisation spécifique qu'il doit en faire.

Cette fiche annule et remplace toute édition précédente.

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route.

CAS: Service des résumés analytiques de chimie (division de la Société Chimique Américaine).

CLP: Classification, Etiquetage, Emballage.

DNEL: Niveau dérivé sans effet.

EINECS: Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes.

ETA: Estimation de la toxicité aiguë, ETA

ETAmélange: Estimation de la toxicité aiguë (Mélanges)

GefStoffVO: Ordonnance sur les substances dangereuses, Allemagne.

GHS: Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques.

IATA: Association internationale du transport aérien.

IATA-DGR: Réglementation pour le transport des marchandises dangereuses par l'"Association internationale du transport aérien" (IATA).

ICAO: Organisation de l'aviation civile internationale.

ICAO-TI: Instructions techniques par l'"Organisation de l'aviation civile internationale" (OACI).

IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.

INCI: Nomenclature internationale des ingrédients cosmétiques.

KSt: Coefficient d'explosion.

LC50: Concentration létale pour 50 pour cent de la population testée.

LD50: Dose létale pour 50 pour cent de la population testée.

PNEC: Concentration prévue sans effets.

RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses.

STEL: Limite d'exposition à court terme.

STOT: Toxicité spécifique pour certains organes cibles.

TLV: Valeur de seuil limite.

TWA: Moyenne pondérée dans le temps

WGK: Classe allemande de danger pour l'eau.

